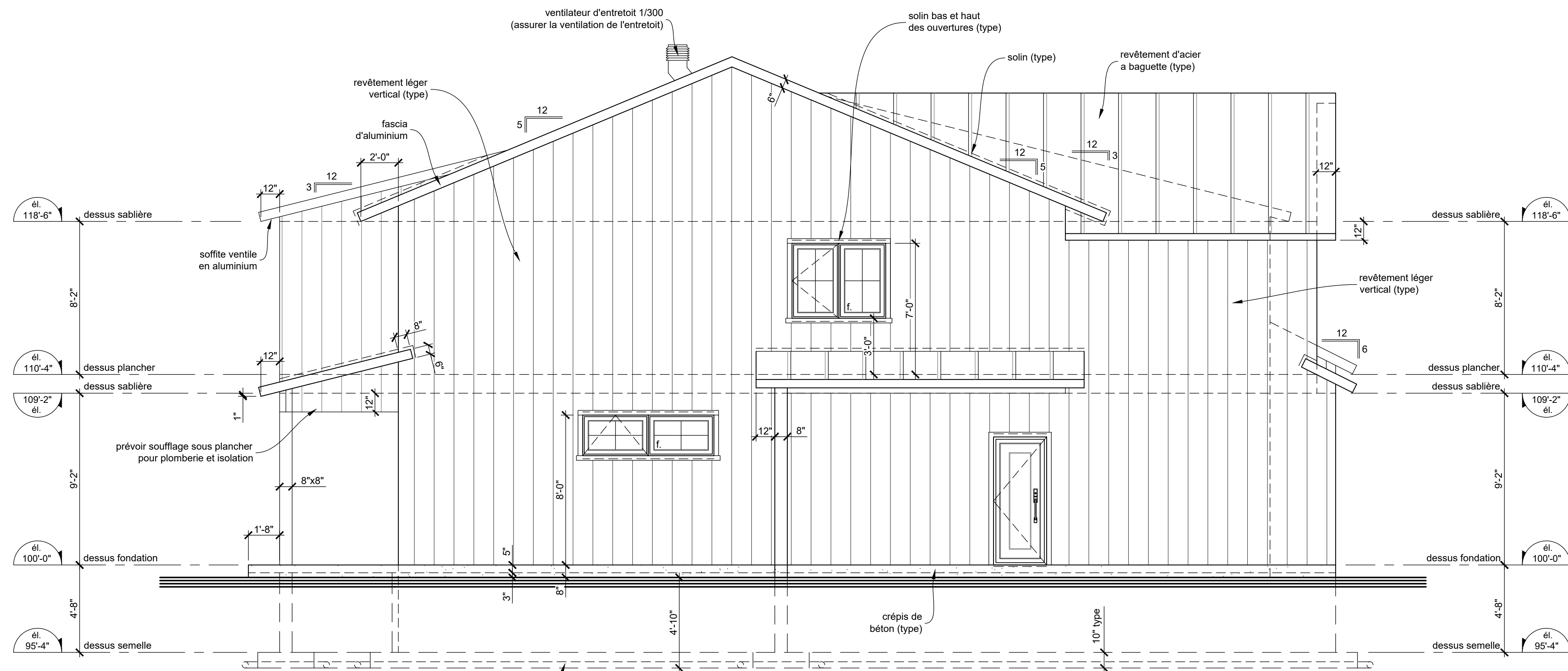


élévation avant
échelle: 1/4"=1'-0"



élévation gauche
échelle: 1/4"=1'-0"



architecture résidentielle exclusive
942 Bernard-Pilon, McMasterville, Qc, J3G 1L6
514-884-4623

émis pour construction ●
émis pour permis
émis pour soumission
SE RÉFÉRER À LA DERNIÈRE PAGE DU CAHIER DE PLANS POUR LES NOTES CONCERNANT LES DÉTAILS ET LA STRUCTURE.

© COPYRIGHT 2020 toute reproduction interdite



*La structure devra être vérifiée par un ingénieur.
*L'entrepreneur devra vérifier toutes les mesures et dimensions avant le début des travaux.
*Avertir de toutes erreurs ou omissions avant le début des travaux.
*Les cotes et dimensions sont prioritaires.
*Certaines cotes sont sujettes à ajustement en fonction des matériaux et/ou méthodes choisis par le constructeur.
*Conception S.Tardif se dégage de toutes responsabilités concernant la réalisation du projet.
*Pour les fermes préfabriquées, les poutres et les poutrelles voir l'ingénieur du fabricant.
*Les emplacements devront être réajustés selon les conditions du sol. (assumé @ 2000lb/ft²)
*Un traitement anti-pourriture est requis aux extrémités des poutres appuyées sur de la maçonnerie.
*Les extrémités des poutres d'acier s'appuyant sur un mur extérieur doivent être isolées sur une dist. de 24".
*L'original de ce plan a été dessiné par conception S.Tardif donc en est sa propriété exclusive.
toute reproduction par quelque moyen que ce soit est strictement interdite. Le plan sert à une seule construction, vous devez avoir l'autorisation écrite de M. Tardif pour construire une plus d'une fois.

cadastre: 6 356 891

client: a2 construction

adresse: rue De l'Église, La Présentation

TITRE DU DESSIN: élévation avant et gauche
TITRE DU PROJET: P02620

DESSINÉ PAR: S.T.
CONÇU & VÉRIFIÉ PAR: S.T.

ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"

DATE: 30 septembre 2020



architecture résidentielle exclusive
942 Bernard-Pilon, McMasterville, Qc, J3G 1L6
514-884-4823

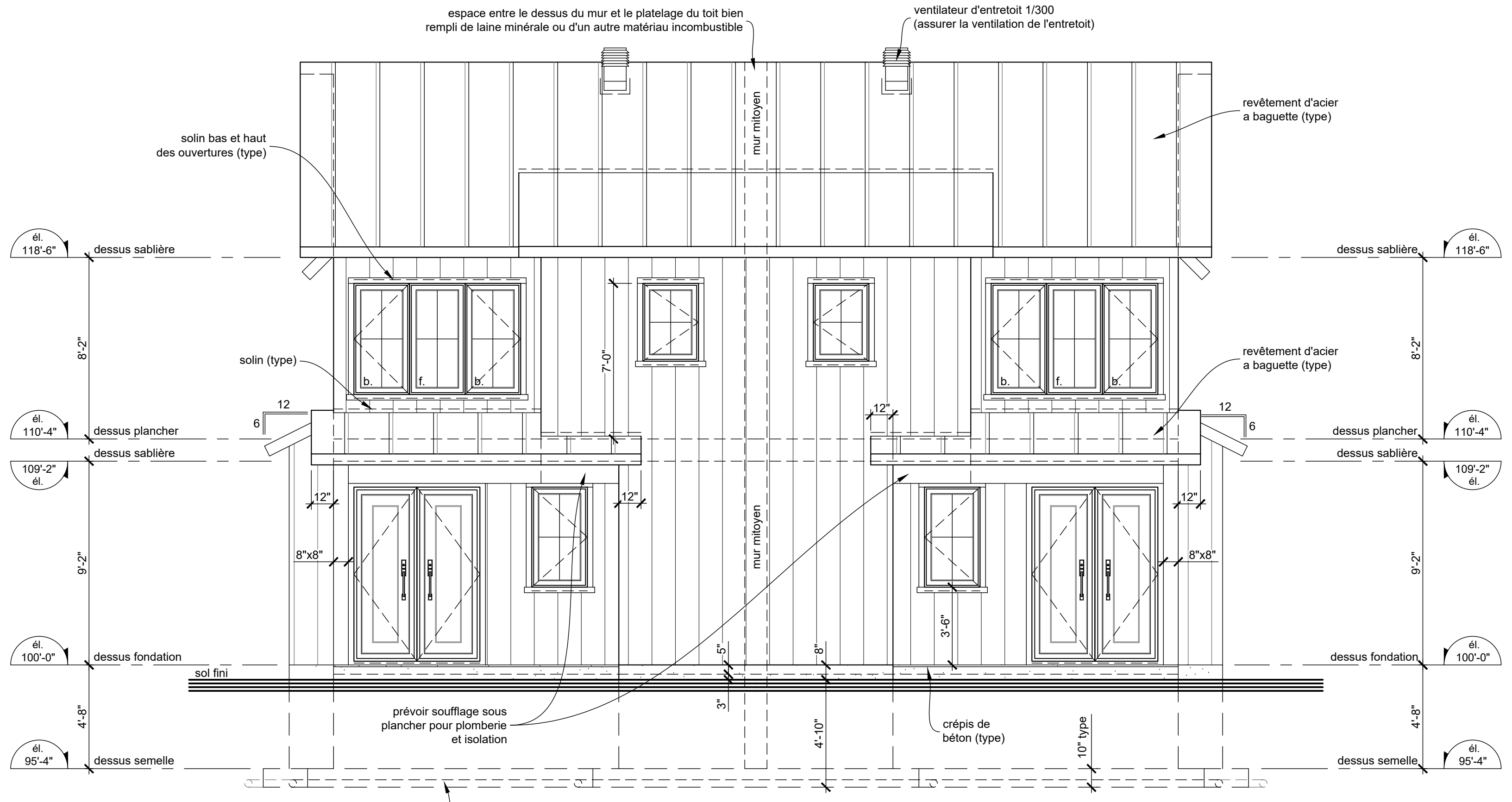
émis pour construction

émis pour permis

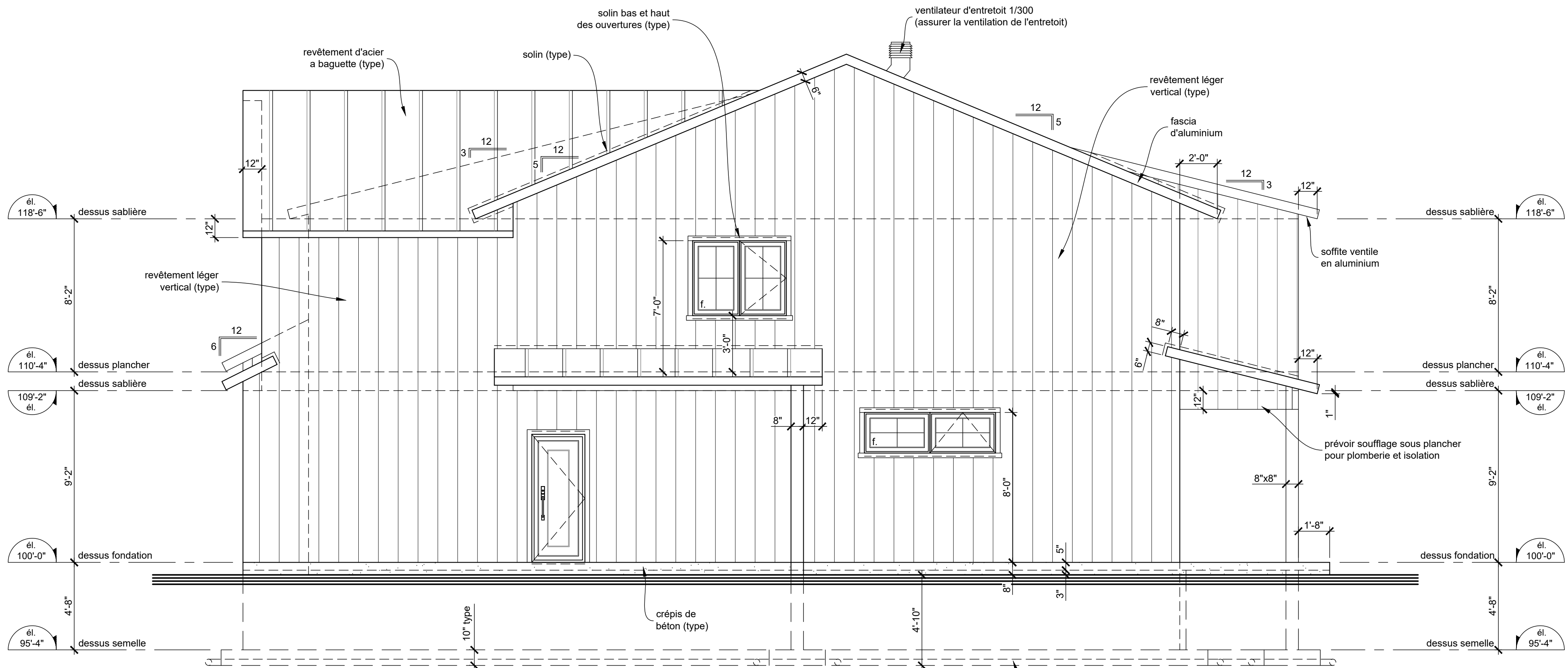
émis pour soumission

SE RÉFÉRER À LA DERNIÈRE PAGE DU CAHIER DE PLANS POUR LES NOTES CONCERNANT LES DÉTAILS ET LA STRUCTURE.

© COPYRIGHT 2020 toute reproduction interdite



élévation arrière
échelle: 1/4"=1'-0"



élévation droite
échelle: 1/4"=1'-0"

*La structure devra être vérifiée par un ingénieur.
*L'entrepreneur devra vérifier toutes les mesures et dimensions avant le début des travaux.
*Avertir de toutes erreurs ou omissions avant le début des travaux.
*Les cotes et dimensions sont prioritaires.
*Certaines cotes sont sujettes à ajustement en fonction des matériaux et/ou méthodes choisies par le constructeur.
*Conception S.Tardif se dégage de toutes responsabilités concernant la réalisation du projet.
*Pour les fermes préfabriquées, les poutres et les poutrelles voir l'ingénieur du fabricant.
*Les emplacements devront être réajustés selon les conditions du sol. (assumé @ 2000lb/pi²)
*Un traitement anti-pourriture est requis aux extrémités des poutres appuyées sur de la maçonnerie.
*Les extrémités des poutres d'acier s'appuyant sur un mur extérieur doivent être isolées sur une dist. de 24".
*L'original de ce plan a été dessiné par conception S.Tardif donc en est sa propriété exclusive.
toute reproduction par quelque moyen que ce soit est strictement interdite. Le plan sert à une seule construction, vous devez avoir l'autorisation écrite de M. Tardif pour construire une plus d'une fois.

cadastre: 6 356 891
client:

a2 construction
adresse:

rue De l'Église,
 La Présentation

TITRE DU DESSIN: élévation arrière et droite
TITRE DU PROJET: P02620

DESSINÉ PAR: S.T.
CONÇU & VÉRIFIÉ PAR: S.T.

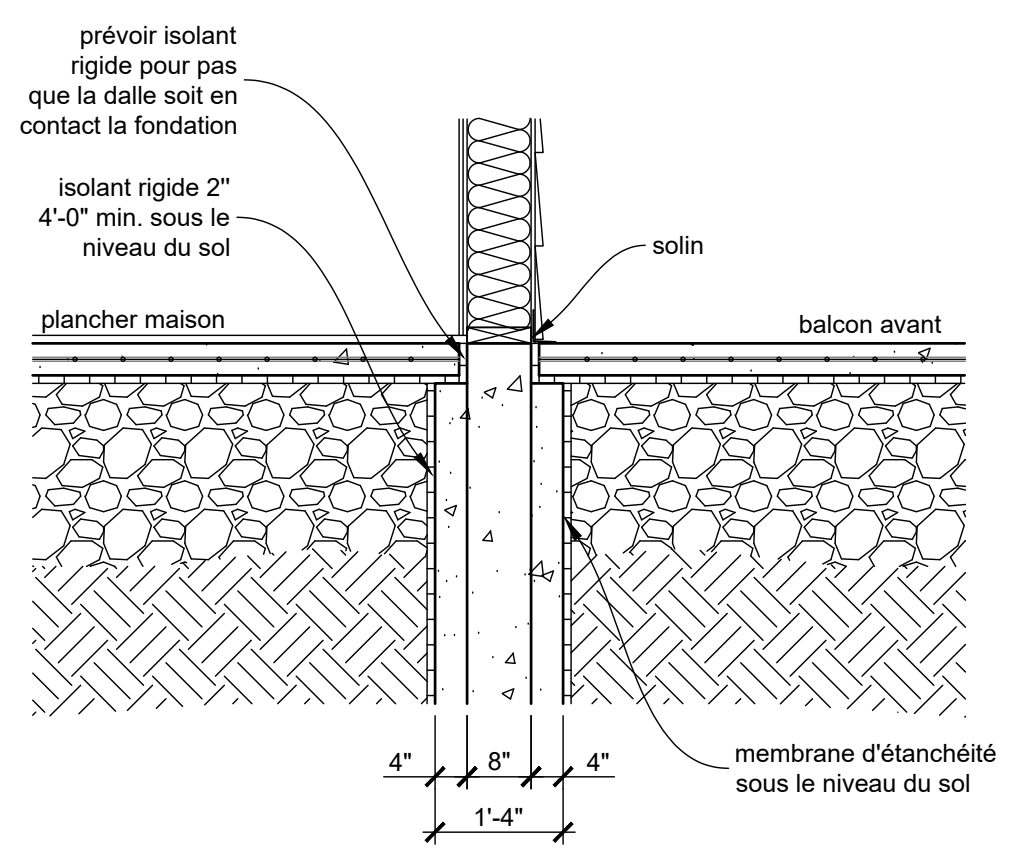
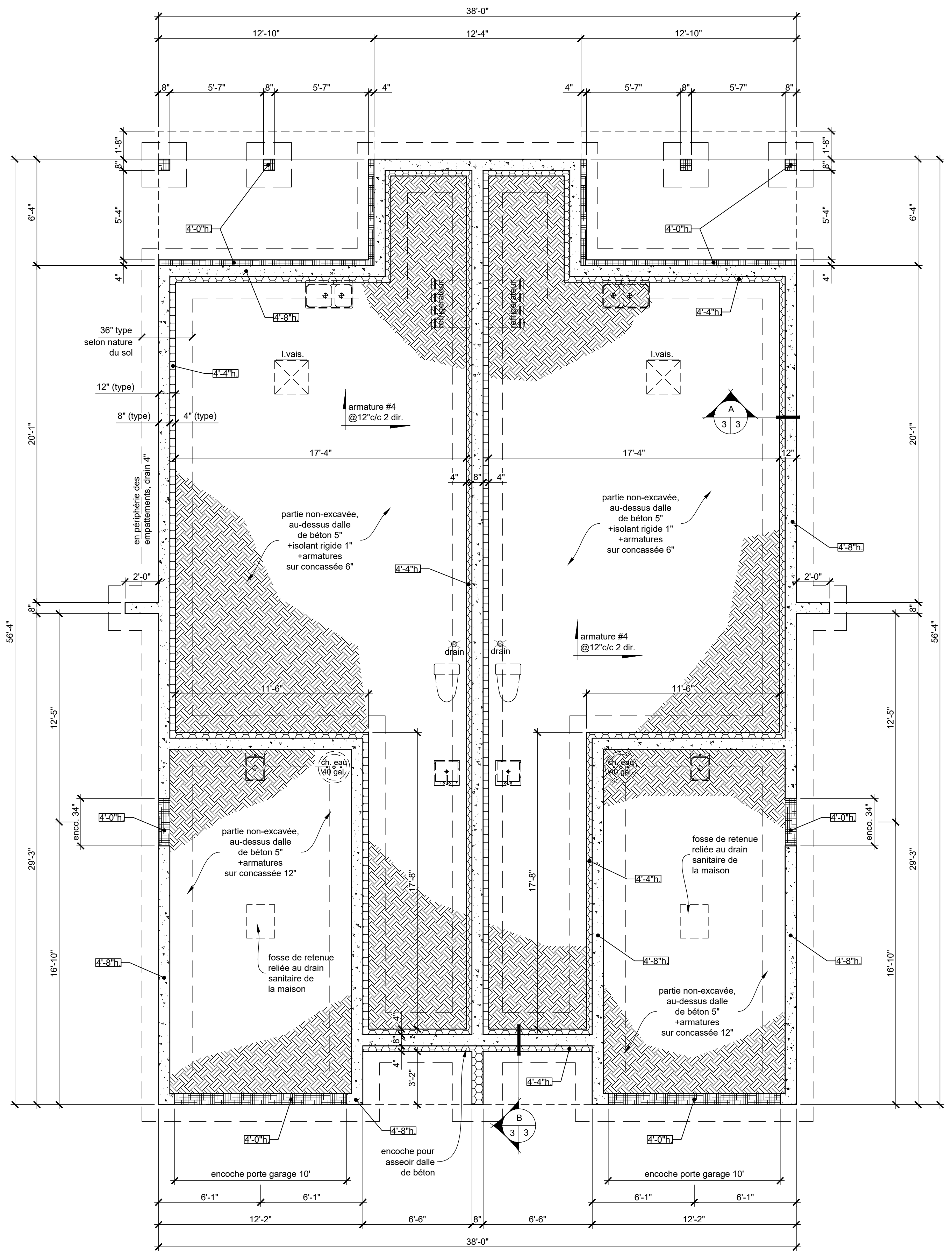
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"

DATE: 30 septembre 2020

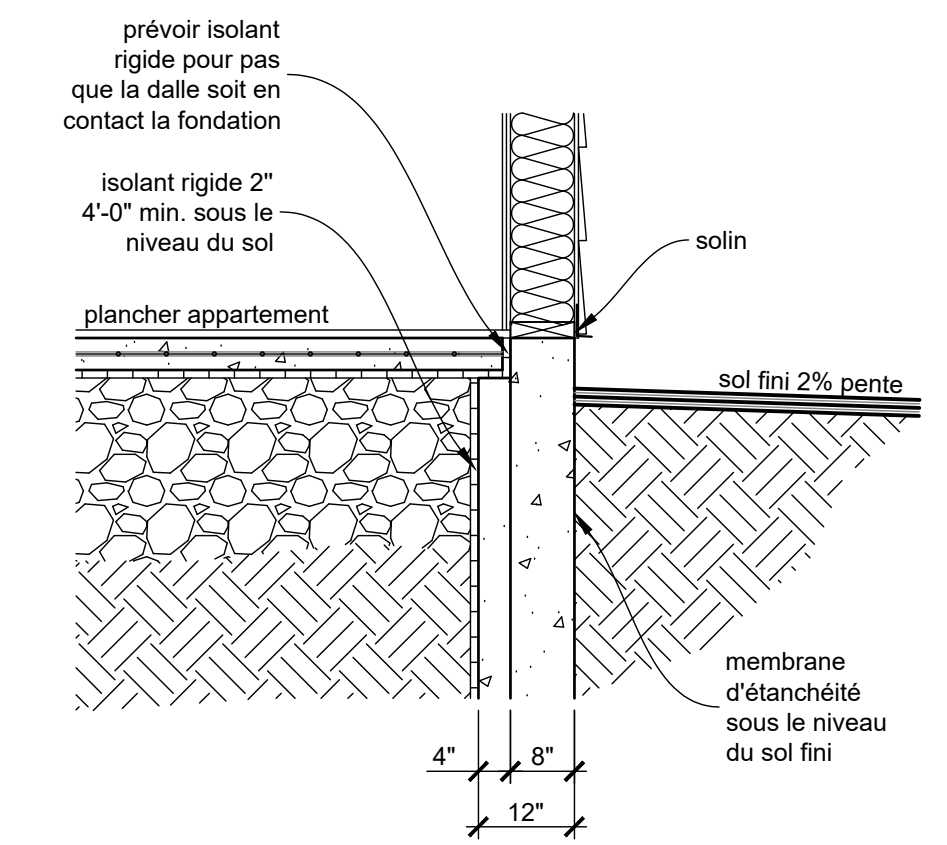
Implantation:
 Un plan d'implantation précis est requis par un arpenteur-géomètre avant le début des travaux pour s'assurer des bonnes dimensions, angles du lot et du respect des marges et réglementations municipales applicables. L'aménagement proposé n'est qu'à titre indicatif, l'aménagement final est à déterminer par le client. Conception s.tardif ou le professionnel approuvant les plans ne sont nullement responsables de toutes erreurs pouvant résulter de ce plan d'implantation.

Note façades de rayonnement:
 Confirmer le respect de l'édition en vigueur du c.n.b en ce qui a trait aux façades de rayonnement une fois l'implantation obtenue et avant la commande des fenêtres.

les cotes extérieures sont toujours présent à l'extérieur de la fondation



jonction dalle maison et balcon
 échelle: 1/2"=1'-0"



jonction dalle appartement
 échelle: 1/2"=1'-0"



émis pour construction
 émis pour permis
 émis pour soumission
 SE RÉFÉRER À LA DERNIÈRE PAGE DU CAHIER DE PLANS POUR LES NOTES CONCERNANT LES DÉTAILS ET LA STRUCTURE.



prévoir plomberie et eau dans la dalle, voir plombier

- fondation @ 4'-8" de hauteur
- fondation @ 4'-4" de hauteur
- fondation @ 4'-0" de hauteur

*La structure devra être vérifiée par un ingénieur.
 *L'entrepreneur devra vérifier toutes les mesures et dimensions avant le début des travaux.
 *Avertir de toutes erreurs ou omissions avant le début des travaux.
 *Les cotes et dimensions sont prioritaires.
 *Certaines cotes sont sujettes à ajustement en fonction des matériaux et/ou méthodes choisis par le constructeur.
 *Conception S.Tardif se dégage de toutes responsabilités concernant la réalisation du projet.
 *Pour les fermes préfabriquées, les poutres et les poutrelles voir l'ingénieur du fabricant.
 *Les empattements devront être réajustés selon les conditions du sol. (assumé @ 2000lb/pi²)
 *Un traitement anti-pourriture est requis aux extrémités des poutres appuyées sur de la maçonnerie.
 *Les extrémités des poutre d'acier s'appuyant sur un mur extérieur doivent être isolées sur une dist. de 24".
 *L'original de ce plan a été dessiné par conception S.Tardif donc en est sa propriété exclusive.
 toute reproduction par quelque moyen que ce soit est strictement interdite. Le plan sert à une seule construction, vous devez avoir l'autorisation écrite de M. Tardif pour construire une plus d'une fois.

cadastre: 6 356 891
 client:

a2 construction
 adresse:
 rue De l'Église,
 La Présentation

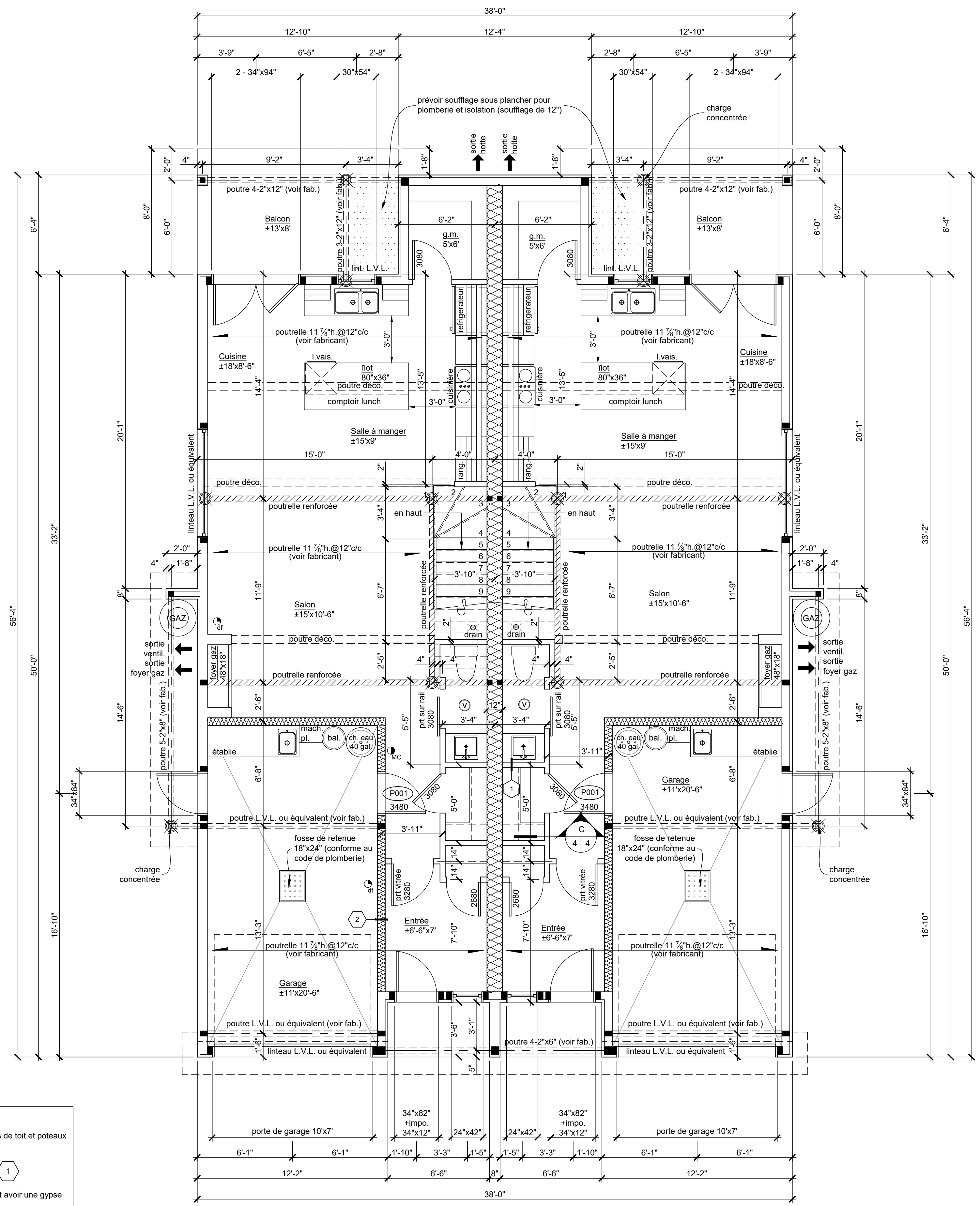
TITRE DU DESSIN: plan de fondation
 TITRE DU PROJET: P02620

DESSINÉ PAR: S.T.
 CONÇU & VÉRIFIÉ PAR: S.T.

ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"
 DATE: 30 septembre 2020

Garage:
La porte séparant la maison du garage doit avoir cette composition:
- 1 3/4" âme pleine
- tôle côté garage (P001)
- fermoir automatique
- seuil & coupe-froid (u.l.c. 20 min.)

Les murs et les plafonds du garage doivent avoir un gypse 5/8" type x et un pare-vapeur côté chaud, s'assurer qu'il y a un détecteur de fumée et de monoxyde dans le garage.



Isolation thermique
assurer l'intégrité de l'isolation thermique de toutes les jonctions ainsi que de tous les nouveaux éléments tels que requis par la partie 11 de l'édition en vigueur du code de construction du Québec:

- plafond/toiture - r41 min.
- murs - r24,5 min.
- fondations - r17 min.
- planchers hors-sol - r29,5 min.
- plancher sous-sol - r5 min.
- dalle sur sol - r7,5 min.
- ponts thermiques - r4 min.

Note façades de rayonnement:
Confirmer le respect de l'édition en vigueur du c.n.b. en ce qui a trait aux façades de rayonnement une fois l'implantation obtenue et avant la commande des fenêtres.

Structure:
S'assurer que chaque poteau à son empattement au sous-sol:
- colonne h.s.s. = empat. 48"x48"
- poteau standard = empat. 30"x30"

Toiture:
s'assurer que la toiture est bien ventilée et qu'il y a un accès au toit pour chaque toit majeur.

prévoir des fils chauffants sur la toiture à proximité des lucarnes et des zones critiques (voir fournitures)

Électricité:
Les installations électriques, y compris leur puissance et le nombre et la répartition des circuits et des prises de courant, doivent satisfaire aux exigences des règlements provinciaux, territoriaux ou municipaux appropriés ou, en l'absence d'une telle réglementation, à la norme c.2.2.1 de la csa (code canadien de l'électricité-première partie).

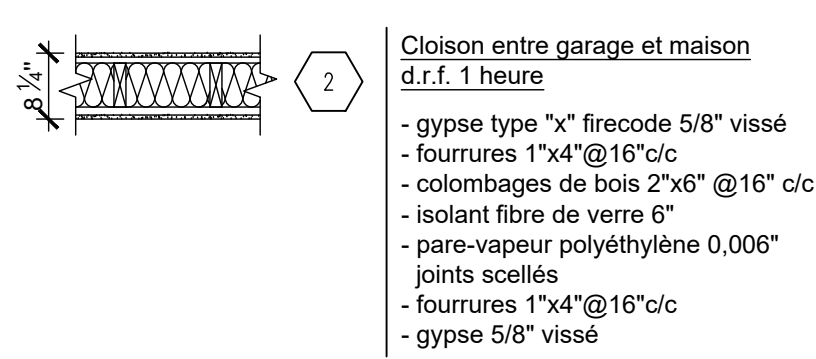
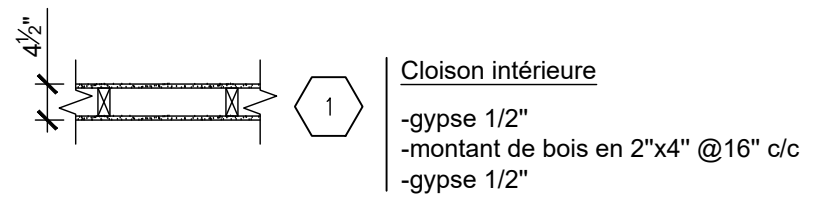
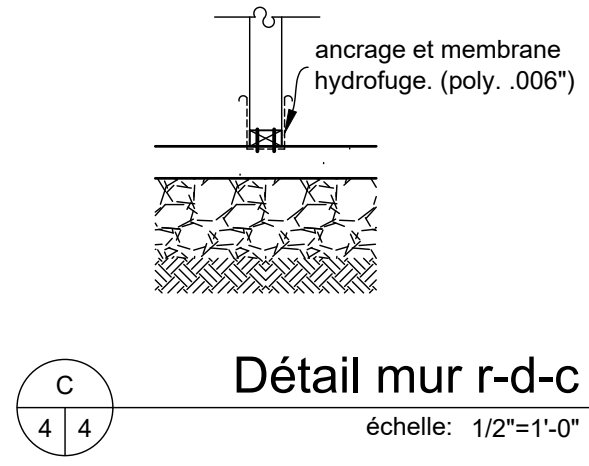
Ventilation:
Selon le type de ventilation (autonome ou regroupée) choisi, se référer à la section 9.3.2 -ventilation- du c.n.b. 2010 pour les installations de ventilation naturelle et mécanique autonomes ne déservant qu'un seul logement, et à la partie 6-chauffage, ventilation et conditionnement d'air- du c.n.b. 2010 pour une installation regroupée de la ventilation mécanique de tous les logements. S'assurer que les ventilateurs, la hotte et le foyer au gaz ont leurs sorties extérieures.

Échangeur d'air:
L'entrepreneur devra installer un échangeur d'air conformément au code national du bâtiment, e.d. 2010 c.n.b. article 9.32

Une entrée d'air frais est requise dans chaque chambre et extraction d'air vicié dans un espace commun tel un couloir.

Plomberie:
Les installations de plomberie doivent être conçues et réalisées conformément aux règlements provinciaux, territoriaux ou municipaux appropriés ou, en l'absence d'une telle réglementation, au code canadien de la plomberie (dernière édition en vigueur) de cacnb. (art. 7.1.2.1 du c.n.b.)

Implantation:
Un plan d'implantation précis est requis par un arpenteur-géomètre avant le début des travaux pour s'assurer des bonnes dimensions, angles du lot et du respect des marges et réglementations municipales applicables.
L'aménagement proposé n'est qu'à titre indicatif, l'aménagement final est à déterminer par le client. Conception S.Tardif ou le professionnel approuvant les plans ne sont nullement responsables de toutes erreurs pouvant résulter de ce plan d'implantation.



Note sur les cloisons:
Toutes dimensions de poutres, poutrelles, fermes de toit et poteaux doivent être vérifiées auprès du fabricant.

Toutes les cloisons intérieures sont du type sauf indication contraire.

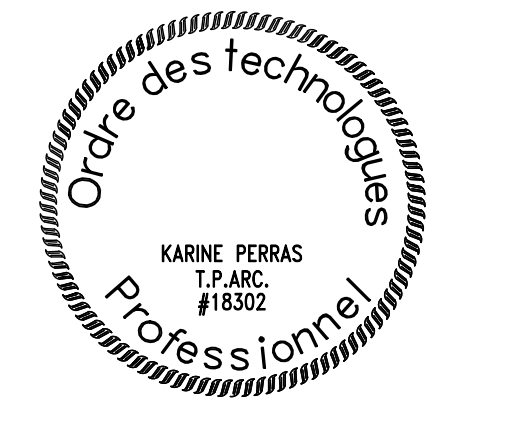
Toutes les cloisons des puits mécaniques doivent avoir une gypse 5/8" type x (résistance au feu requis)



émis pour construction
émis pour permis
émis pour soumission

SE RÉFÉRER À LA DERNIÈRE PAGE DU CAHIER DE PLANS POUR LES NOTES CONCERNANT LES DÉTAILS ET LA STRUCTURE.

© COPYRIGHT 2020 toute reproduction interdite



Superficie hors-tout:
rez-de-chaussée type: 716 pi²
garage type: 250 pi²

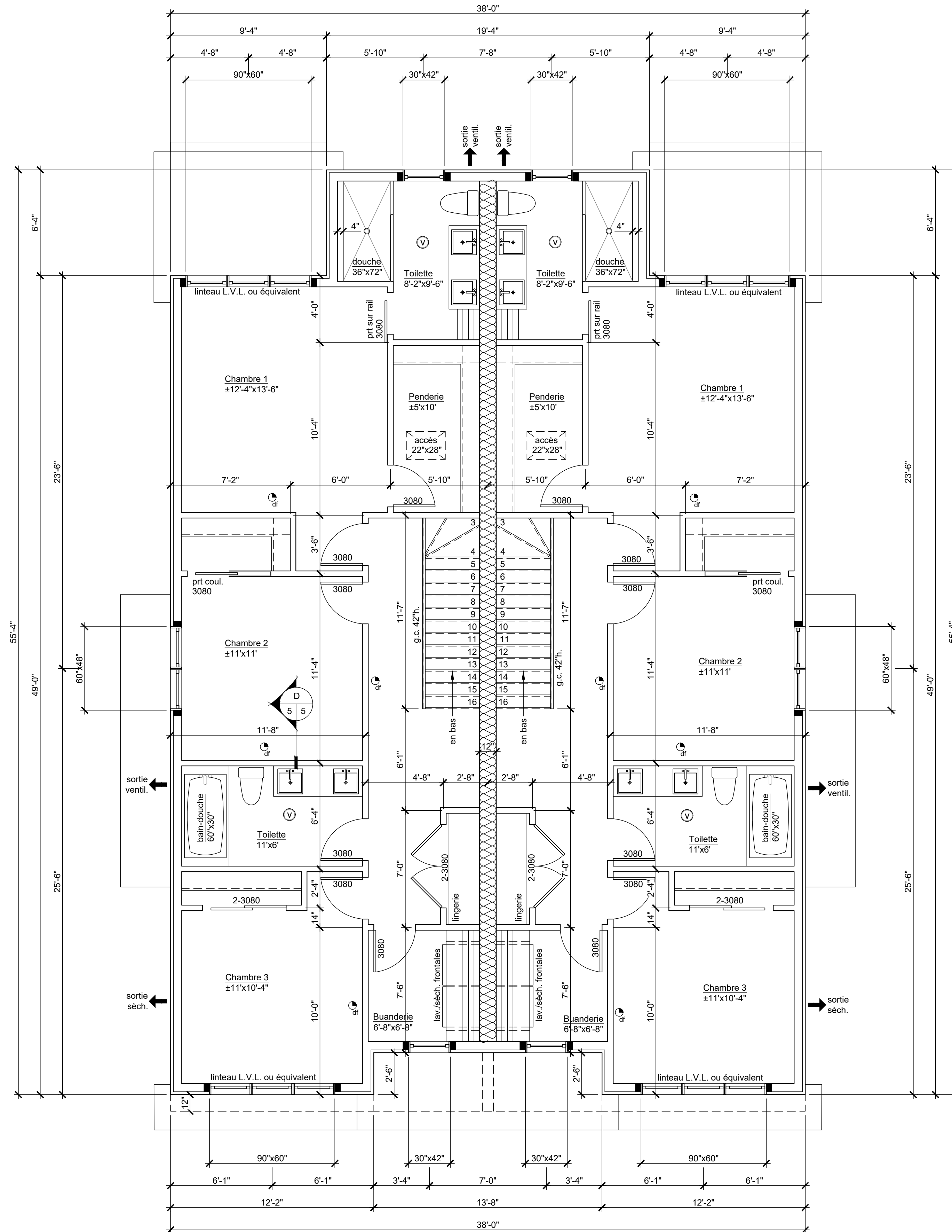
*La structure devra être vérifiée par un ingénieur.
*L'entrepreneur devra vérifier toutes les mesures et dimensions avant le début des travaux.
*Avertir de toutes erreurs ou omissions avant le début des travaux.
*Les cotes et dimensions sont prioritaires.
*Certaines cotes sont sujettes à ajustement en fonction des matériaux et/ou méthodes choisis par le constructeur.
*Conception S.Tardif se dégage de toutes responsabilités concernant la réalisation du projet.
*Pour les fermes préfabriquées, les poutres et les poutrelles voir l'ingénieur du fabricant.
*Les empattements devront être réajustés selon les conditions du sol. (assumé @ 2000lb/pi²)
*Un traitement anti-pourriture est requis aux extrémités des poutres appuyées sur de la maçonnerie.
*Les extrémités des poutres d'acier s'appuyant sur un mur extérieur doivent être isolées sur une dist. de 24".
*L'original de ce plan a été dessiné par conception S.Tardif donc en est sa propriété exclusive.
toute reproduction par quelque moyen que ce soit est strictement interdite. Le plan sert à une seule construction, vous devez avoir l'autorisation écrite de M. Tardif pour construire une plus d'une fois.

cadastre: 6 356 891
client: a2 construction
adresse: rue De l'Église, La Présentation

TITRE DU DESSIN: plan du premier plancher
TITRE DU PROJET: P02620

DESSINÉ PAR: S.T.
CONÇU & VÉRIFIÉ PAR: S.T.

ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"
DATE: 30 septembre 2020



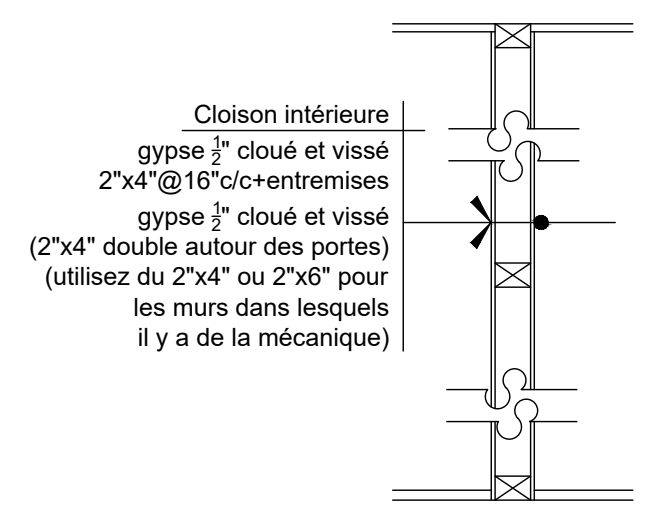
Linteaux d'acier au-dessus des ouvertures supportant un contre-mur extérieur en maçonnerie (en conformité avec le tableau 9.20.5.2 du c.n.b. 2010, voir ingénieur)

de 0" à 96" longueur	L 3 1/2" x 3 1/2" x 1/4"
de 97" à 103" longueur	L 4" x 3 1/2" x 1/4"
de 104" à 129" longueur	L 5" x 3 1/2" x 5/16"
de 130" à 137" longueur	L 5" x 3 1/2" x 3/8"
de 138" & plus longueur	voir ingénieur

(aile verticale x aile horizontale x épaisseur)

Linteaux de bois au-dessus des ouvertures

de 0" à 48" longueur	linteau 2-2"x10"
de 49" à 78" longueur	linteau 3-2"x10"
de 78" & plus longueur	linteau l.v.l. ou équivalent



D
5 | **5** **Détail cloison type**
échelle: 1/2"=1'-0"



émis pour construction
émis pour permis
émis pour soumission

SE RÉFÉRER À LA DERNIÈRE PAGE DU CAHIER DE PLANS POUR LES NOTES CONCERNANT LES DÉTAILS ET LA STRUCTURE.

© COPYRIGHT 2020 toute reproduction interdite



Superficie hors-tout:
étage type: 976 pi²

*La structure devra être vérifiée par un ingénieur.
*L'entrepreneur devra vérifier toutes les mesures et dimensions avant le début des travaux.
*Avertir de toutes erreurs ou omissions avant le début des travaux.
*Les cotes et dimensions sont prioritaires.
*Certaines cotes sont sujettes à ajustement en fonction des matériaux et/ou méthodes choisis par le constructeur.
*Conception S.Tardif se dégage de toutes responsabilités concernant la réalisation du projet.
*Pour les fermes préfabriquées, les poutres et les poutrelles voir l'ingénieur du fabricant.
*Les empattements devront être réajustés selon les conditions du sol. (assumé @ 2000lb/pi²)
*Un traitement anti-pourriture est requis aux extrémités des poutres appuyées sur de la maçonnerie.
*Les extrémités des poutres d'acier s'appuyant sur un mur extérieur doivent être isolées sur une dist. de 24".
*L'original de ce plan a été dessiné par conception S.Tardif donc en est sa propriété exclusive.
toute reproduction par quelque moyen que ce soit est strictement interdite. Le plan sert à une seule construction, vous devez avoir l'autorisation écrite de M. Tardif pour construire une plus d'une fois.

cadastre: 6 356 891

client: a2 construction

adresse: rue De l'Église, La Présentation

TITRE DU DESSIN: plan du deuxième plancher
TITRE DU PROJET: P02620

DESSINÉ PAR: S.T.
CONÇU & VÉRIFIÉ PAR: S.T.

ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"

DATE: 30 septembre 2020



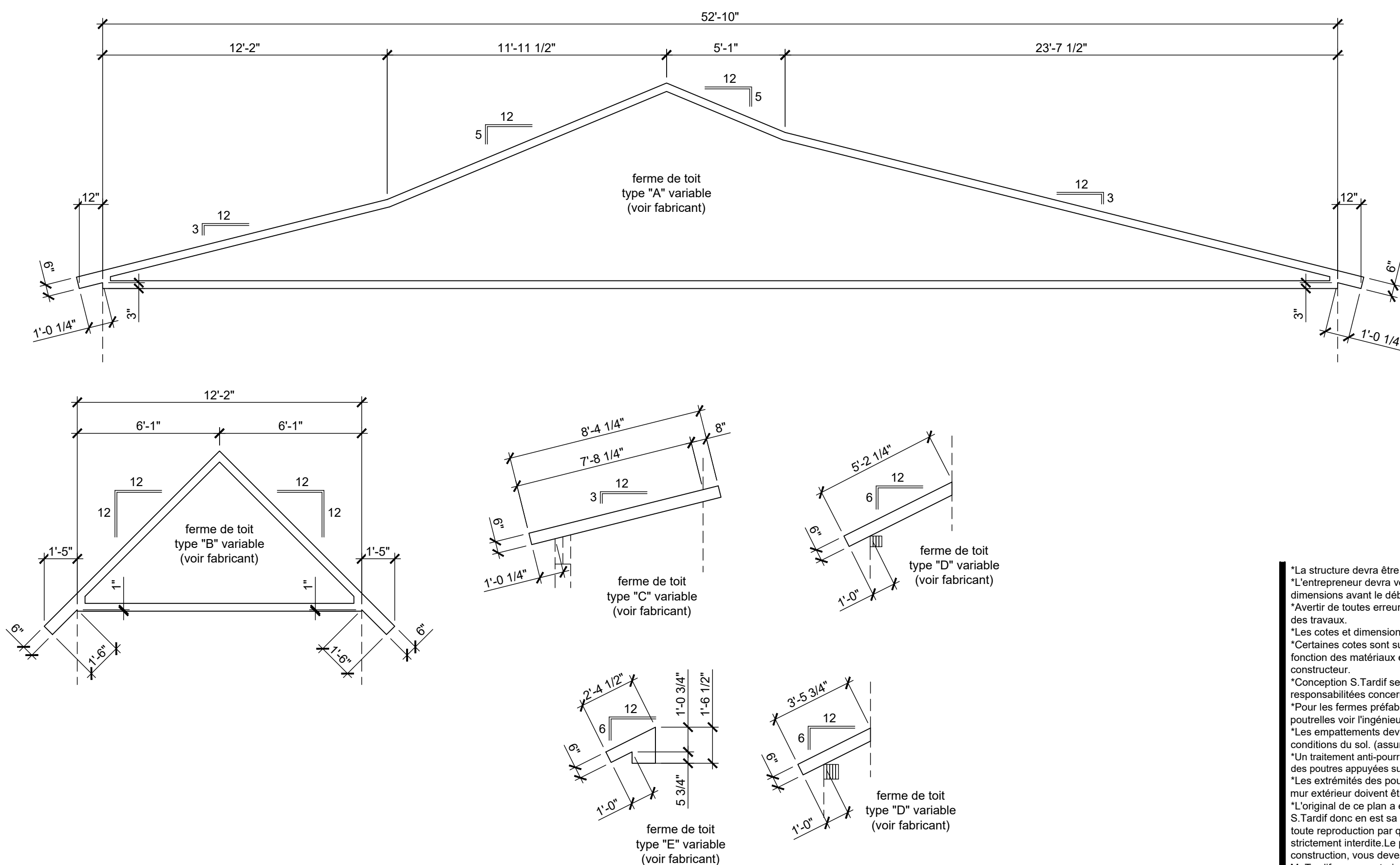
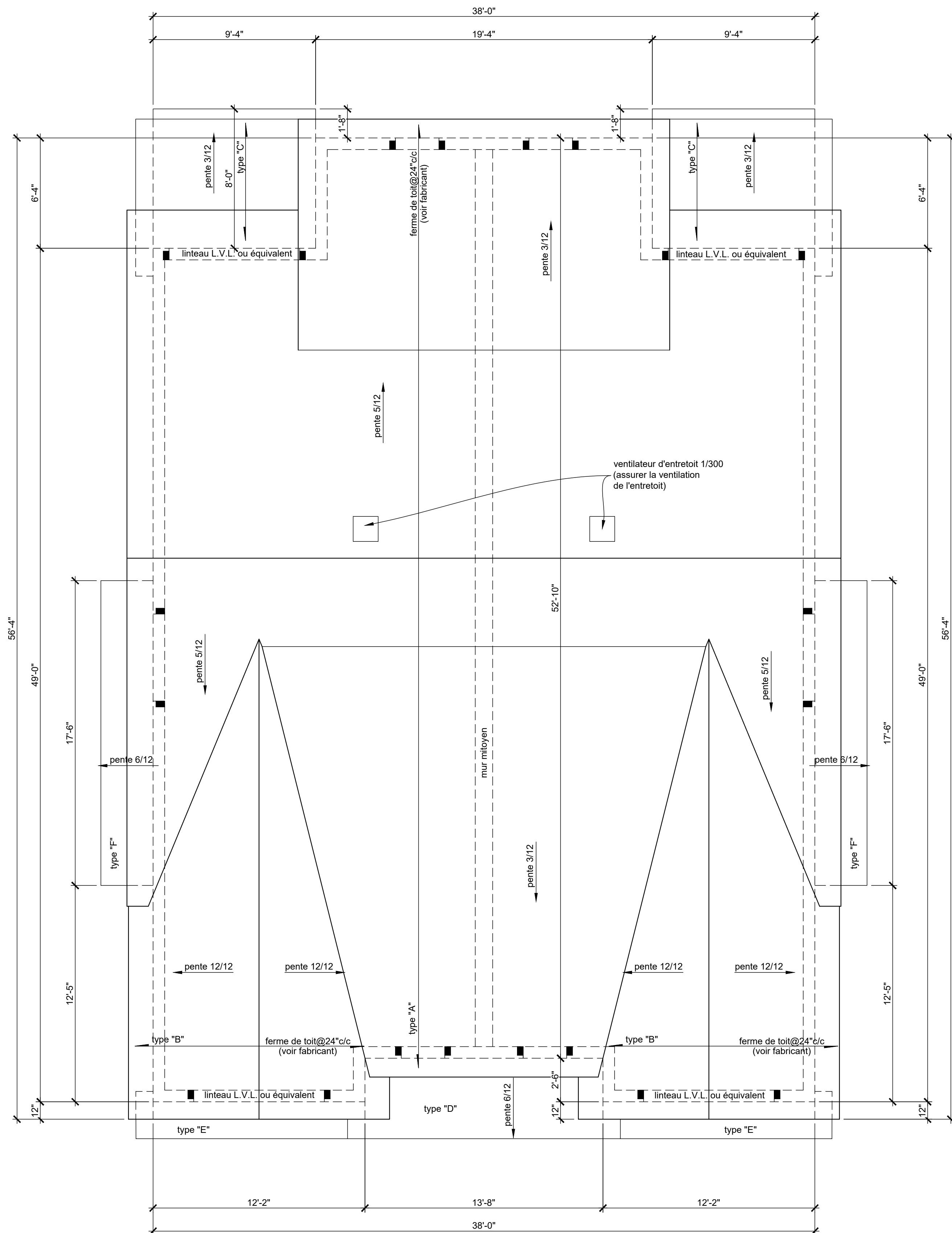
architecture résidentielle exclusive
942 Bernard-Pilon, McMasterville, Qc, J3G 1L6
514-884-4823

émis pour construction ●
émis pour permis
émis pour soumission
SE RÉFÉRER À LA DERNIÈRE PAGE DU CAHIER DE PLANS POUR LES NOTES CONCERNANT LES DÉTAILS ET LA STRUCTURE.

© COPYRIGHT 2020 toute reproduction interdite



KARINE PERRAS
T.P.A.R.C.
#18302



*La structure devra être vérifiée par un ingénieur.
*L'entrepreneur devra vérifier toutes les mesures et dimensions avant le début des travaux.
*Avertir de toutes erreurs ou omissions avant le début des travaux.
*Les cotes et dimensions sont prioritaires.
*Certaines cotes sont sujettes à ajustement en fonction des matériaux et/ou méthodes choisis par le constructeur.
*Conception S.Tardif se dégage de toutes responsabilités concernant la réalisation du projet.
*Pour les fermes préfabriquées, les poutres et les poutrelles voir l'ingénieur du fabricant.
*Les empattements devront être réajustés selon les conditions du sol. (assumé @ 2000lb/pi²)
*Un traitement anti-pourriture est requis aux extrémités des poutres appuyées sur de la maçonnerie.
*Les extrémités des poutres d'acier s'appuyant sur un mur extérieur doivent être isolées sur une dist. de 24".
*L'original de ce plan a été dessiné par conception S.Tardif donc en est sa propriété exclusive.
toute reproduction par quelque moyen que ce soit est strictement interdite. Le plan sert à une seule construction, vous devez avoir l'autorisation écrite de M. Tardif pour construire une plus d'une fois.

cadastre: 6 356 891
client:
a2 construction
adresse:
rue De l'Église,
La Présentation
TITRE DU PROJET:
P02620
TITRE DU DESSIN:
plan et détails du toit
DESSINÉ PAR:
S.T.
CONÇU & VÉRIFIÉ PAR:
S.T.
ÉCHELLE:
1/4"=1'-0"
DATE:
30 septembre 2020



architecture résidentielle exclusive
942 Bernard-Pilon, McMasterville, Qc, J3G 1L6
514-884-4823

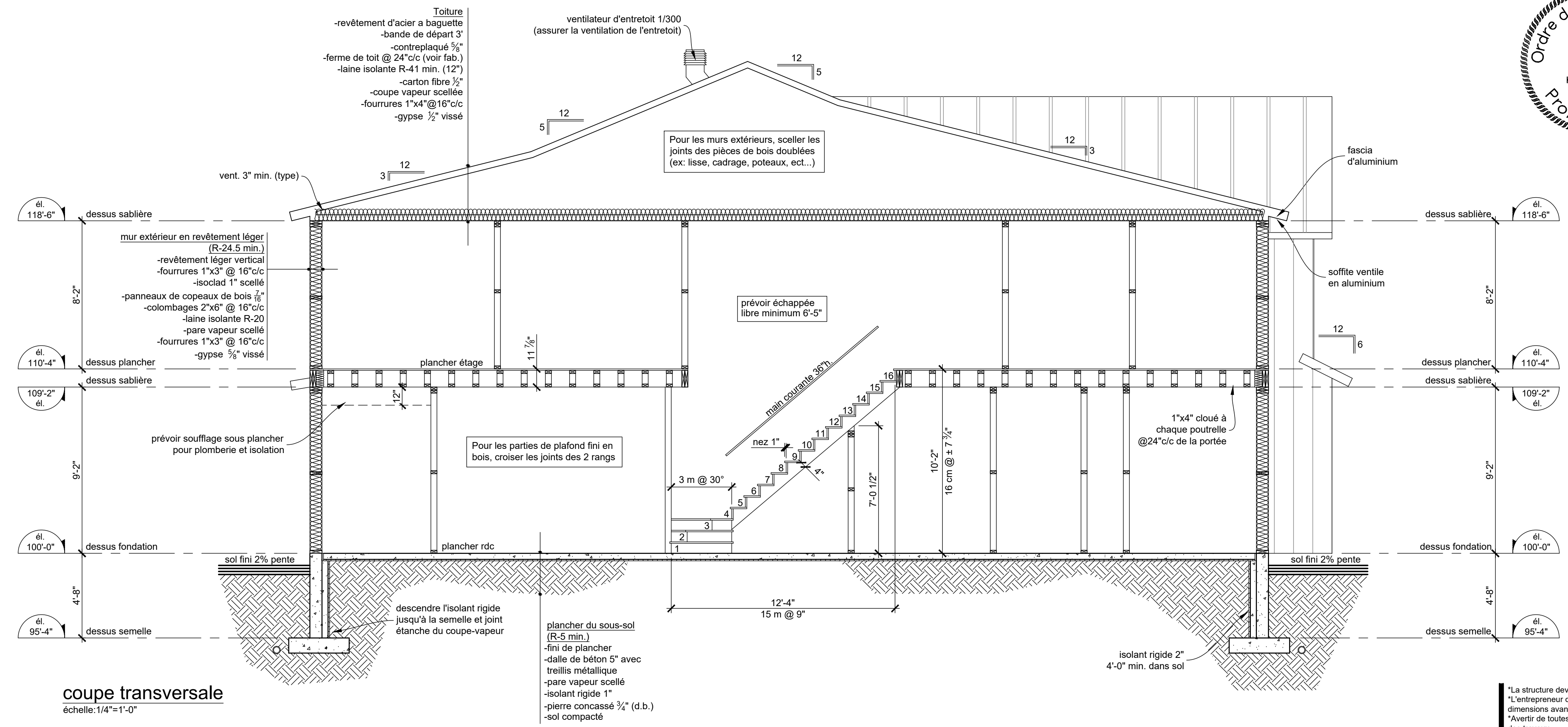
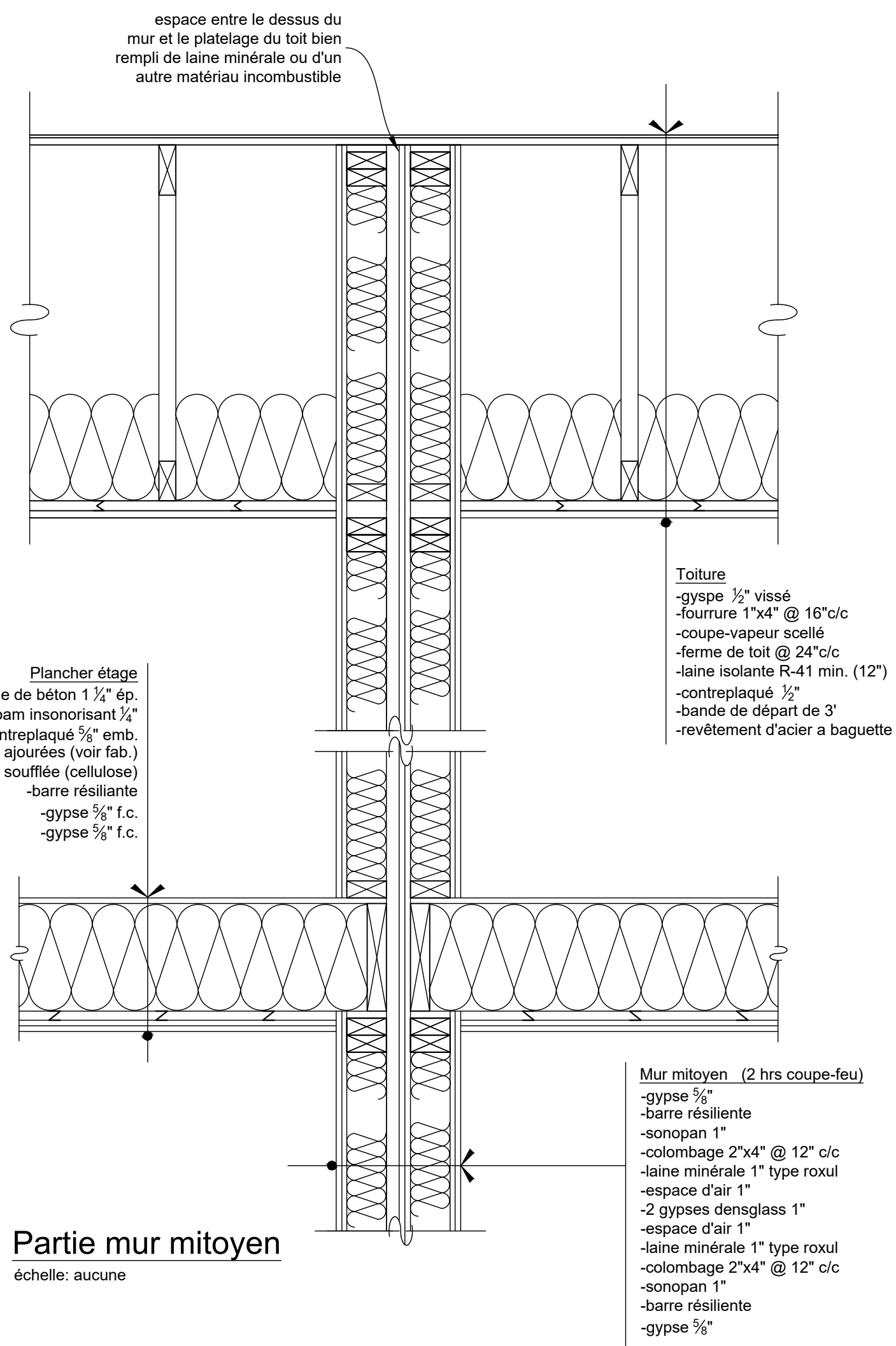
émis pour construction

émis pour permis

émis pour soumission

SE RÉFÉRER À LA DERNIÈRE PAGE DU CAHIER DE PLANS POUR LES NOTES CONCERNANT LES DÉTAILS ET LA STRUCTURE.

© COPYRIGHT 2020 toute reproduction interdite



*La structure devra être vérifiée par un ingénieur.
*L'entrepreneur devra vérifier toutes les mesures et dimensions avant le début des travaux.
*Avertir de toutes erreurs ou omissions avant le début des travaux.
*Les cotes et dimensions sont prioritaires.
*Certaines cotes sont sujettes à ajustement en fonction des matériaux et/ou méthodes choisis par le constructeur.
*Conception S.Tardif se dégage de toutes responsabilités concernant la réalisation du projet.
*Pour les fermes préfabriquées, les poutres et les poutrelles voir l'ingénieur du fabricant.
*Les emplacements doivent être réajustés selon les conditions du sol. (assumé @ 2000lb/pi²)
*Un traitement anti-pourriture est requis aux extrémités des poutres appuyées sur de la maçonnerie.
*Les extrémités des poutres d'acier s'appuyant sur un mur extérieur doivent être isolées sur une dist. de 24".
*L'original de ce plan a été dessiné par conception S.Tardif donc en est sa propriété exclusive.
toute reproduction par quelque moyen que ce soit est strictement interdite. Le plan sert à une seule construction, vous devez avoir l'autorisation écrite de M. Tardif pour construire une plus d'une fois.

# cadastre: 6 356 891	
client:	
a2 construction	
adresse:	
rue De l'Église, La Présentation	
TITRE DU DESSIN: coupes	TITRE DU PROJET: P02620
DESSINÉ PAR: S.T.	CONÇU & VÉRIFIÉ PAR: S.T.
ÉCHELLE: 1/4"=1'-0"	
DATE: 30 septembre 2020	